

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE625

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 26

À l'alinéa 2, après le mot :

« durée »,

insérer le mot :

« initiale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.